

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2020

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 22 juin 2020

Présents à la séance : 27

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Inès DIAS - Johan DURQUE

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION N° 9

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

Monsieur Fredon rappelle les éléments des Comptes Administratifs 2019, approuvés par le conseil municipal du 17 février 2020.

BUDGET PRINCIPAL :

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats cumulés suivants :

- ☐ - 632 812,16 € en section d'investissement
- ☐ + 164 265,41 € Solde des restes à réaliser
- ☐ 468 546,75 € besoin de financement
- ☐ + 686 121,18 € en section de fonctionnement

BUDGET ANNEXE DU GITE :

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats cumulés suivants :

- ☐ 6 559,18 € en section d'investissement
- ☐ - 744,64 € en section de fonctionnement

Le rapporteur propose que ces résultats soient affectés de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL :

- Résultat d'investissement reporté – C/001 : 632 812,16 € (dépenses d'investissement)
- Affectation du résultat en investissement – C/1068 : 468 546,75 € (recettes d'investissement)
- Résultat de fonctionnement reporté – C/002 : 217 574,43 € (recettes de fonctionnement)

BUDGET ANNEXE GITE :

- Résultat d'investissement reporté – C/001 : 6 559,18 € € (recettes d'investissement)
- Résultat de fonctionnement reporté – C/002 : 744,64 € (dépenses de fonctionnement)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE l'affectation des résultats 2019 du budget principal et du budget annexe, comme indiqué ci-dessus.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

Fait à Le Breuil, le 30 juin 2020.

Chantal CORDELIER
Maire

- Transmis au représentant de l'État le : 30 juin 2020
- Publié le : 30 juin

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

30 JUIN 2020

LE MAIRE,

